AB2

Société par Actions Simplifiée
au capital de 32 305 020,00 Euros
Siège social : 8 Rue des Capucines
75002 PARIS
R.C.S : 441 349 016 Paris

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 MAI 2026

Le 04/05/2026 à 10H00,

Les associés de la société **AB2,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

DELOITTE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Monsieur Adrien LEVY préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le rapport général du Commissaire aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.
L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs, du Commissaire aux comptes et du Président
- Régularisation des actes passés durant la période de carence
- Fixation de la rémunération du mandat social du Président
- Fixation de la rémunération en jetons de présence des membres du Comité de Direction
- Questions diverses.
- Pouvoirs pour formalités

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **4 200 892,32** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

Résolution n°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir **un bénéfice** de **4 200 892,32** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **28 866 934,45** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **33 067 826,77** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **33 067 826,77** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 28 148 726,70 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 4 919 100,09 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 2,28 Euros.

Rappel des dividendes distribués

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31/12/2024	3 940 159,00 euros		
31/12/2023	1 658 436,00 euros		
31/12/2022	3 187 428,64 euros		

Il convient de vous informer que depuis le 1er janvier 2026, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 31,40 % du montant des dividendes brut.

Ils sont composés de 18,60% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.

Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n°4

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, l'assemblée générale décide de maintenir le traitement fixe annuel alloué à Monsieur Adrien LEVY en rémunération de ses fonctions de Président et en considération des responsabilités qui y sont attachées, à 260 000 euros bruts. Ce traitement lui sera versé, une ou plusieurs fois en fonction de l'état de la trésorerie à compter du 1er janvier 2025 et les charges et cotisations sociales, obligatoires comme facultatives, y afférentes seront réglées directement aux caisses concernées.

En outre, Monsieur Adrien LEVY continuera à avoir droit au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

L'assemblée Générale décide d'octroyer à Monsieur Adrien LEVY, Président, en considération de son investissement dans la direction générale de la Société et eu égard aux bons résultats dégagés par la Société pour l'exercice 2024, une prime de performance d'un montant de 50 000 euros bruts. Les charges sociales afférentes à cette prime seront réglées par la Société directement aux caisses concernées

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

Résolution n°5

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'Adrien LEVY en qualité de **Président** est arrivé à expiration le **5 avril 2019**, décide de renouveler ledit mandat pour une durée de **6** exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2024.**

Par délibération expresse, l'Assemblée Générale décide que ce renouvellement prend effet rétroactivement au **5 avril 2029**, afin d'assurer la continuité de la direction de la société.

Monsieur Adrien LEVY, présent, accepte le renouvellement de ses fonctions et précise qu'il ne tombe sous le coup d'aucune mesure d'interdiction ou d'incompatibilité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

Résolution n°6

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats **d'Adrien LEVY et François LEVY**, en qualité de **membre du comité de direction** sont arrivés à expiration le **5 avril 2019**, décide de renouveler lesdits mandats pour une durée de **6** exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2024.**

Par délibération expresse, l'Assemblée Générale décide que ce renouvellement prend effet rétroactivement au **5 avril 2019**, afin d'assurer la continuité de la direction de la société.

Monsieur Adrien LEVY et Monsieur François LEVY, présents, acceptent le renouvellement de leurs fonctions et précisent qu'ils ne tombent sous le coup d'aucune mesure d'interdiction ou d'incompatibilité.

SLL

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

Résolution n°7

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats de **Benjamin LEVY et Fabien SULTAN**, en qualité de **membre du comité de direction** sont arrivés à expiration le **5 avril 2019**, décide de renouveler lesdits mandats pour deux durées de **6** exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2030**.

Par délibération expresse, l'Assemblée Générale décide que ce renouvellement prend effet rétroactivement au **5 avril 2019**, afin d'assurer la continuité de la direction de la société.

Monsieur Benjamin LEVY et Monsieur Fabien SULTAN, présents, acceptent le renouvellement de leurs fonctions et précisent qu'ils ne tombent sous le coup d'aucune mesure d'interdiction ou d'incompatibilité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

Résolution n°8

Etant rappelé à l'assemblée que le mandat de la société **DELOITTE & ASSOCIES**, commissaire aux comptes titulaire de la Société, a pris fin à l'issue de l'assemblée générale de la Société du 23 mai 2025 ayant statué sur les comptes de l'exercice comptable de la Société clos le 31 décembre 2024 et n'a pas été renouvelé.

Désigne, en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société :
La société **DELOITTE & ASSOCIES**, société par actions simplifiée dont le siège est situé 6 Place de la Pyramide, 92908 Paris La Défense, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 572 028 041, inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 9009005, pour une durée de six (6) exercices à compter de l'exercice 2026 qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale devant se réunir en 2031 et statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2031.

Les associés confient à la société **DELOITTE & ASSOCIES**, une mission complémentaire de certification des comptes annuels de la Société au titre des exercices comptables clos au 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

Résolution n°9

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de la société ALCAN, en qualité de **membre du comité de direction** est arrivé à expiration le **28 avril 2023**, décide de renouveler ledit mandat pour une durée de **6** exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2028**.

Par délibération expresse, l'Assemblée Générale décide que ce renouvellement prend effet rétroactivement au **28 avril 2023**, afin d'assurer la continuité de la direction de la société.

La société ALCAN, présente, accepte le renouvellement de ses fonctions et précise qu'elle ne tombe sous le coup d'aucune mesure d'interdiction ou d'incompatibilité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

Résolution n°10

En conséquence de la rétroactivité décidée ci-dessus, l'Assemblée Générale ratifie l'ensemble des actes de gestion et de direction accomplis pour le compte de la société pour les périodes considérées

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

HR SLL

Résolution n°11

L'assemblée générale fixe à 14 000 euros le montant de la rémunération (« jetons de présences ») globale allouée pour l'exercice en cours aux membres du Comité de Direction, en contrepartie de leur participation aux travaux dudit Comité et des responsabilités qui en découlent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

Résolution n°12

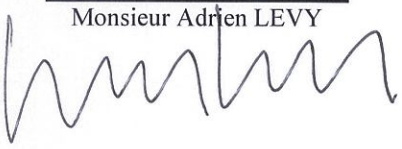
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président de l'assemblée
Monsieur Adrien LEVY



Secrétaire



Scrutateur



COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros - Avec comptes substitués — Edité le 22/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	50 000		50 000	100,00	120 588	100,00	-70 588	-58,53
Chiffres d'Affaires Nets	**50 000**		**50 000**	100,00	**120 588**	100,00	**-70 588**	-58,53
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			976 527	N/S			976 527	N/S
Autres produits			3 387	6,77	6 772	5,62	-3 385	-49,98
Total des produits d'exploitation (I)			***1 029 914***	N/S	***127 360***	105,62	***902 554***	708,66
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			244 429	488,86	270 834	224,59	-26 405	-9,74
Impôts, taxes et versements assimilés			132 647	265,29	119 012	98,69	13 635	11,46
Salaires et traitements			657 228	N/S	629 880	522,34	27 348	4,34
Charges sociales			259 058	518,12	253 741	210,42	5 317	2,10
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 476	4,95	3 774	3,13	-1 298	-34,38
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			605 309	N/S	236 121	195,81	369 188	156,36
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			53 642	107,28	21 163	17,55	32 479	153,47
Total des charges d'exploitation (II)			***1 954 789***	N/S	***1 534 525***	N/S	***420 264***	27,39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-924 875**	N/S	**-1 407 165**	N/S	**482 290**	34,27
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations					152 285	126,29	-152 285	-100,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			5 062 930	N/S	6 329 137	N/S	-1 266 207	-20,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 255 071	N/S	1 455 588	N/S	1 799 483	123,63
Différences positives de change			1 968	3,94	19 490	16,16	-17 522	-89,89
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***8 319 969***	N/S	***7 956 500***	N/S	***363 469***	4,57
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 770 820	N/S	2 865 521	N/S	-94 701	-3,29
Intérêts et charges assimilées			195 466	390,93	189 000	156,73	6 466	3,42
Différences négatives de change			177 353	354,71	12 117	10,05	165 236	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***3 143 639***	N/S	***3 066 638***	N/S	***77 001***	2,51
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**5 176 329**	N/S	**4 889 862**	N/S	**286 467**	5,86
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**4 251 454**	N/S	**3 482 697**	N/S	**768 757**	22,07

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros - Avec comptes substitués — Edité le 22/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 025	1,68	-2 025	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***2 025***	1,68	***-2 025***	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**-2 025**	-1,67	**2 025**	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	50 562	101,12	282 438	234,22	-231 876	-82,09
Total des Produits (I+III+V+VII)	***9 349 883***	N/S	***8 083 860***	N/S	***1 266 023***	15,66
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***5 148 990***	N/S	***4 885 626***	N/S	***263 364***	5,39
RÉSULTAT NET	**4 200 892** *Bénéfice*	N/S	**3 198 234** *Bénéfice*	N/S	**1 002 658**	31,35
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

AB2

Société par actions simplifiée

8, rue des Capucines
75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

AB2

Société par actions simplifiée

8, rue des Capucines
75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Associés de la société AB2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Deloitte.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements de méthode » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Deloitte.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Deloitte.

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Benjamin HADDAD

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros - Avec comptes substitués — Edité le 23/04/2026

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	50 626	48 915	1 710	0,00	4 186	0,00
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	19 105 982	8 053 242	11 052 740	11,96	5 610 477	6,11
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	63 198 305	1 715 871	61 482 434	66,54	56 077 516	61,10
Prêts						
Autres immobilisations financières	108 874	89 754	19 120	0,02	19 029	0,02
TOTAL (I)	***82 463 786***	***9 907 782***	***72 556 004***	78,53	***61 711 208***	67,24
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	71 244		71 244	0,08	215 949	0,24
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	690		690	0,00		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 060		2 060	0,00	2 200	0,00
. Autres	6 026 198	2 652 502	3 373 696	3,65	2 314 105	2,52
Capital souscrit et appelé, non versé					-262 841	-0,28
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	16 367 281		16 367 281	17,71	27 616 867	30,09
Charges constatées d'avance	23 913		23 913	0,03	23 341	0,03
TOTAL (II)	***22 491 386***	***2 652 502***	***19 838 884***	21,47	***29 909 622***	32,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					162 743	0,18
TOTAL ACTIF (0 à V)	***104 955 172***	***12 560 284***	***92 394 888***	100,00	***91 783 572***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros - Avec comptes substitués — Edité le 23/04/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 32 305 020)	**32 305 020**	34,96	**32 305 020**	35,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	475 482	0,51	475 482	0,52
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 230 502	3,50	3 230 502	3,52
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	28 866 934	31,24	29 608 860	32,26
Résultat de l'exercice	***4 200 892***	4,55	***3 198 234***	3,48
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***69 078 831***	74,76	***68 818 097***	74,98
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			162 743	0,18
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			***162 743***	0,18
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	18 000 000	19,48	18 000 000	19,61
. Découverts, concours bancaires	2 259	0,00	1 411	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	4	0,00	14 000	0,02
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 761	0,05	42 881	0,05
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	131 310	0,14	150 384	0,16
. Organismes sociaux	90 175	0,10	102 788	0,11
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 874	0,01	42 711	0,05
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 909	0,01	17 594	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 021 823	5,44	4 340 833	4,73
Autres dettes	1 942	0,00	55 026	0,06
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***23 316 058***	25,24	***22 767 628***	24,81
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			35 104	0,04
TOTAL PASSIF (I à V)	***92 394 888***	100,00	***91 783 572***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros - Avec comptes substitués — Edité le 23/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
			Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	50 000		50 000	100,00	120 588	100,00	-70 588	-58,53
Chiffres d'Affaires Nets	**50 000**		**50 000**	100,00	**120 588**	100,00	**-70 588**	-58,53
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			976 527	N/S			976 527	N/S
Autres produits			3 387	6,77	6 772	5,62	-3 385	-49,98
Total des produits d'exploitation (I)			***1 029 914***	N/S	***127 360***	105,62	***902 554***	708,66
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			244 429	488,86	270 834	224,59	-26 405	-9,74
Impôts, taxes et versements assimilés			132 647	265,29	119 012	98,69	13 635	11,46
Salaires et traitements			657 228	N/S	629 880	522,34	27 348	4,34
Charges sociales			259 058	518,12	253 741	210,42	5 317	2,10
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 476	4,95	3 774	3,13	-1 298	-34,38
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			605 309	N/S	236 121	195,81	369 188	156,36
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			53 642	107,28	21 163	17,55	32 479	153,47
Total des charges d'exploitation (II)			***1 954 789***	N/S	***1 534 525***	N/S	***420 264***	27,39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-924 875**	N/S	**-1 407 165**	N/S	**482 290**	34,27
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations					152 285	126,29	-152 285	-100,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			5 062 930	N/S	6 329 137	N/S	-1 266 207	-20,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 255 071	N/S	1 455 588	N/S	1 799 483	123,63
Différences positives de change			1 968	3,94	19 490	16,16	-17 522	-89,89
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***8 319 969***	N/S	***7 956 500***	N/S	***363 469***	4,57
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 770 820	N/S	2 865 521	N/S	-94 701	-3,29
Intérêts et charges assimilées			195 466	390,93	189 000	156,73	6 466	3,42
Différences négatives de change			177 353	354,71	12 117	10,05	165 236	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***3 143 639***	N/S	***3 066 638***	N/S	***77 001***	2,51
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**5 176 329**	N/S	**4 889 862**	N/S	**286 467**	5,86
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**4 251 454**	N/S	**3 482 697**	N/S	**768 757**	22,07

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 23/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 025	1,68	-2 025	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***2 025***	1,68	***-2 025***	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**-2 025**	-1,67	**2 025**	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	50 562	101,12	282 438	234,22	-231 876	-82,09
Total des Produits (I+III+V+VII)	***9 349 883***	N/S	***8 083 860***	N/S	***1 266 023***	15,66
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***5 148 990***	N/S	***4 885 626***	N/S	***263 364***	5,39
RÉSULTAT NET	**4 200 892** *Bénéfice*	N/S	**3 198 234** *Bénéfice*	N/S	**1 002 658**	31,35
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 92 394 888 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 4 200 892,32 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Faits majeurs de l'exercice

Cet exercice a été marqué par :

- L'investissement dans divers fonds
- L'investissement dans TCG Group en juin 2025
- La société AB2 a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont l'issue n'a pas engendré de pénalités ou impôt à payer ; la rectification a menée sur une réduction des déficits reportables de 300K€

Évènements postérieurs à la clôture

Le groupe va connaitre une réorganisation ; la TUP de LEAT comprenant les sociétés BMX et CQF avec AB2.

AB2 – ANNEXES 31/12/2025

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Tableau des FCPR
- Valeurs mobilières de placements autres titres immobilisés
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Intégration fiscale
- Variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2025 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC 2022-06 du 5/11/2022 modifiant le règlement 2014-03 du 05/06/2014 relatif au plan comptable général, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des principes comptables fondamentaux :
-continuité d'exploitation,
-permanence des méthodes,
-indépendance des exercices,
-prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont dépréciées par la constatation d'amortissements qui se calculent sur la durée réelle d'utilisation dans l'entreprise, sur la base du rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable du bien.

Les modes et durées d'amortissements retenus par l'entreprise pour traduire le rythme de consommation des avantages économiques sont les suivants :

Agencements, aménagements, installations	**5 ans**
Matériel de bureau et informatique	**3 à 4 ans**
Mobilier	**10 ans**

À la clôture, la société apprécie la valeur actuelle de ces immobilisations incorporelles et corporelles et procède à des tests de dépréciation sur les immobilisations où il existe des indices de perte de valeur. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, un amortissement exceptionnel ou une provision est alors constitué.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le poste « immobilisations financières » se compose de :

- parts de FCPR,
- participations dans les sociétés non cotées,
- créances rattachées à des participations,
- dépôts de garantie versés.

Ces immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de souscription.

La valeur d'inventaire de titres des sociétés cotées est évaluée au cours de bourse à la clôture.

La valeur d'inventaire des titres des sociétés non cotées est déterminée selon les méthodes suivantes :
• les actifs dont l'acquisition est récente, en général moins d'un an, sont conservés à leur prix d'acquisition, sauf dans le cas où les variables économiques et financières de la société (exploitation, structure du bilan, liquidité…) se sont significativement dégradées ;
• pour les autres sociétés non cotées, une valorisation est effectuée en utilisant, selon la nature de l'investissement, la méthode la plus adéquate permettant de donner une image fidèle de la société :
- soit par référence à des transactions récentes et comparables pour autant qu'elles n'aient pas été effectuées de manière forcée dans des conditions de marché anormales (méthode des multiples) ;
- soit par référence à une transaction récente intervenue sur le capital de la participation concernée ;
- soit par référence à une offre reçue par AB2 ;
- soit par référence à l'actif net réévalué ou actif net comptable ;
- soit une actualisation de flux de trésorerie futurs.

Les FCPR sont comptabilisés selon les principes suivants :

- À la signature du contrat, l'engagement d'appel est constaté en totalité en engagement hors bilan.
- À chaque appel demandé par le fonds, l'actif du bilan augmente du montant appelé et l'engagement hors bilan diminue du montant correspondant.
- À chaque distribution provisoire, une dette est constituée. Cette dette diminuera au moment de rappels sur distributions provisoires demandées par le fonds.
- La distribution définitive du fonds peut avoir deux conséquences au niveau comptable. Elle rembourse dans un premier temps les apports à hauteur du montant appelé et vient diminuer l'actif via un compte spécifique de « remboursement d'apport ». Elle constitue dans un second temps une plus-value lorsque les distributions définitives sont supérieures aux remboursements d'apports qui ne peuvent pas être supérieurs eux-mêmes à la part appelée par le FCPR.
- À chaque inventaire, une dépréciation est constatée lorsque la valeur liquidative du fonds est inférieure à la valeur nette comptable de ce fonds, elle-même égale à la différence entre la quotité appelée et la quotité déjà remboursée.
- À la conclusion du contrat, les engagements se soldent avec les remboursements d'apports.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées selon la méthode de Premier Entré Premier Sorti. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire (valeur de cession en fonction de la liquidité, de l'exigibilité et du caractère certain de la créance) reposant sur la probabilité de leur recouvrement déterminée en fonction de la typologie des créances, est inférieure à leur valeur comptable. Selon la nature des créances, le risque assorti aux créances douteuses est apprécié individuellement.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Changements de méthode

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le plan comptable général en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes, introduit des changements ayant un impact sur les comptes sociaux à compter du 1er janvier 2025.

Les principaux impacts pour la société, sont :
- La comptabilisation en résultat opérationnel du résultat de cession des actifs corporels et incorporels,
- La comptabilisation en résultat financier du résultat de cession des actifs financiers,
- La suppression du transfert de charge, les produits étant imputés au crédit des comptes de charges correspondants.

AB2 – ANNEXES 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	6 246		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	44 380		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**50 626**		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	14 214 596		4 891 386
Autres titres immobilisés	57 564 018		5 634 288
Prêts et autres immobilisations financières	108 783		91
TOTAL	**71 887 396**		**10 525 764**
TOTAL GENERAL	**71 938 022**		**10 525 764**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			6 246	6 246
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			44 380	44 379
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**50 626**	**50 625**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			19 105 982	
Autres titres immobilisés			63 198 305	
Prêts et autres immobilisations financières			108 874	
TOTAL			**82 413 161**	
TOTAL GENERAL			**82 463 786**	**50 625**

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	6 246			6 246
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	40 194	2476		42 669
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**46 440**	**2 476**		**48 915**
TOTAL GENERAL	**46 440**	**2 476**		**48 915**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 476				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**2 476**				
TOTAL GENERAL	**2 476**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	162 743		162 743	
TOTAL Provisions	**162 743**		**162 743**	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	8 604 119 1 576 256 3 023 720	2 264 773 506 047 605 309	2 815 650 276 678 976 527	8 053 242 1 805 625 2 652 502
TOTAL Dépréciations	**13 204 095**	**3 376 129**	**4 068 855**	**12 511 369**
TOTAL GENERAL	**13 366 837**	**3 376 129**	**4 231 598**	**12 511 369**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		605 309 2 770 820	976 527 3 255 071	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	108 783		108 783
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	71 244	71 244	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	2 060	2 060	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	4 647	4 647	
Groupe et associés	5 838 479		5 838 749
Débiteurs divers	182 803	182 803	
Charges constatées d'avance	23 913	23 913	
TOTAL GENERAL	**6 232 978**	**285 356**	**5 947 623**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	2 259	2 259		
- plus d'un an	18 000 000		18 000 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	48 761	48 761		
Personnel et comptes rattachés	131 310	131 310		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 175	90 175		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	11 874	11 874		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	7 909	7 909		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 021 823	5 021 823		
Groupe et associés	4	4		
Autres dettes	1 942	1 942		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**23 316 058**	**5 316 058**	**18 000 000**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Tableau récapitulatif des FCPR

	2025	2024
Montants engagés	**150 174 715**	**142 661 659**
Montants non appelés	**46 064 769**	**45 490 085**
= Montants appelés	**104 109 947**	**97 171 574**
- Remboursements d'apports	**57 401 602**	**55 438 666**
= Montants appelés – Rembt	**46 708 345**	**41 732 908**
- Dépréciations	**651 761**	**422 392**
= M.appelés – Rembt – Dépréc	**46 056 584**	**41 310 516**
Distributions provisoires	**5 021 823**	**4 340 833**
= Total Passif	**5 021 823**	**4 340 833**

Les remboursements d'apports correspondent aux distributions définitives.

Valeurs mobilières de placement et autres titres immobilisés

Au 31 12 2025, la société n'a plus de VMP. L'intégralité de ces VMP a été cédé en 2020.

Par ailleurs, la société détient au 31/12/2025 trois contrats de capitalisation classés en autre immobilisations financières pour 15 425 851 €.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	64 110
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	171 366
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	742 233
TOTAL	**977 709**

AB2 – ANNEXES 31/12/2025

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 259
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 360
Dettes fiscales et sociales	197 755
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**212 375**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	23 913	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**23 913**	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 153 668	15.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 153 668	15.00

Intégration fiscale

Depuis 2014, AB3 est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué d'elle-même et de la société AB2.
La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.
Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés est nul.

Les dotations et provisions relatives aux parts détenues de fonds de FCPR suivent le régime des plus ou moins-values à long terme, taxable à 15%. Le solde net de reprise et des produits perçus taxables à 15% a été imputé sur les moins-values à long terme reportables.

Variation des capitaux propres

	Début exercice	Affectation du résultat	Autres mouvements	Fin exercice
Capital	32 305 020			32 305 020
Primes et écarts de réévaluation	475 482			475 482
Réserve légale	3 230 502			3 230 502
Report à nouveau	29 608 860	-741 925		28 866 934
Résultat	3 198 234	-3 198 234	4 200 892	4 200 892
Dividendes		3 940 159	-3 940 159	
Reserve spéciale artiste vivant				
Provisions réglementées				
TOTAL	**68 818 097**	**0**	**260 733**	**69 078 830**

AB2 – ANNEXES 31/12/2025

Engagements financiers

- **Engagements donnés au 31/12/2025**

- Engagements dans les FCPR : 150 174 715 €
- Lettre d'intention pour BOCAMEXA communiquée à la BNP en décembre 2017 dans le cadre du financement de 560 k€
- Lettre d'engagement de AB2 en date du 16 décembre 2020 dans le cadre du PGE de 400 k€ accordé en décembre 2020 par la BNP à BOCAMEXA
- Une dette bancaire a été contractée par AB2 le 22 octobre 2021 pour un montant nominal de 18 m€ avec remboursement in fine en décembre 2028. Cette dette a fait l'objet d'un tirage le 13 avril 2022. Dans le cadre de ce prêt, la société AB2 a nanti :
 - Nantissement des contrats de capitalisation à hauteur de 15 m€
 - Nantissement des parts de fonds de certains fonds (PAI VI, CASF III, MONTEFIORE IV) pour un total de 9m€ de nantissement correspondant à une valeur d'actif total initiale de 15 630 888m€

- **Engagements reçus au 31/12/2025**

- Néant

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	10 317
TOTAL	10 317

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	4	
TOTAL	**4**	

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
FUGAM DEV	8 872 000		51.33	4 553 704	4 553 704			0	3 961 777	
LEAT	2 653 030		100	2 653 020	0			0	502 937	
JM HOLDING			66.20	2 060 004	0					
TCG GROWTH	5 534 835		88.39	4 891 386	4 891 386			249 943	-69 465	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
AQUARELLE	600 846		15.33	4 947 868	1 607 650					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

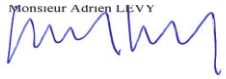
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 22/04/2026

Monsieur Adrien LEVY



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	50 626	48 915	1 710	0,00	4 186	0,00
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	19 105 982	8 053 242	11 052 740	11,96	5 610 477	6,11
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	63 198 305	1 715 871	61 482 434	66,54	56 077 516	61,10
Prêts						
Autres immobilisations financières	108 874	89 754	19 120	0,02	19 029	0,02
TOTAL (I)	***82 463 786***	***9 907 782***	***72 556 004***	78,53	***61 711 208***	67,24
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	71 244		71 244	0,08	215 949	0,24
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	690		690	0,00		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 060		2 060	0,00	2 200	0,00
. Autres	6 026 198	2 652 502	3 373 696	3,65	2 314 105	2,52
Capital souscrit et appelé, non versé					-262 841	-0,28
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	16 367 281		16 367 281	17,71	27 616 867	30,09
Charges constatées d'avance	23 913		23 913	0,03	23 341	0,03
TOTAL (II)	***22 491 386***	***2 652 502***	***19 838 884***	21,47	***29 909 622***	32,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					162 743	0,18
TOTAL ACTIF (0 à V)	***104 955 172***	***12 560 284***	***92 394 888***	100,00	***91 783 572***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros - Avec comptes substitués — Edité le 22/04/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 32 305 020)	**32 305 020**	34,96	**32 305 020**	35,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	475 482	0,51	475 482	0,52
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 230 502	3,50	3 230 502	3,52
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	28 866 934	31,24	29 608 860	32,26
Résultat de l'exercice	***4 200 892***	4,55	***3 198 234***	3,48
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***69 078 831***	74,76	***68 818 097***	74,98
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			162 743	0,18
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			***162 743***	0,18
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	18 000 000	19,48	18 000 000	19,61
. Découverts, concours bancaires	2 259	0,00	1 411	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	4	0,00	14 000	0,02
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 761	0,05	42 881	0,05
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	131 310	0,14	150 384	0,16
. Organismes sociaux	90 175	0,10	102 788	0,11
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 874	0,01	42 711	0,05
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 909	0,01	17 594	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 021 823	5,44	4 340 833	4,73
Autres dettes	1 942	0,00	55 026	0,06
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***23 316 058***	25,24	***22 767 628***	24,81
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			35 104	0,04
TOTAL PASSIF (I à V)	***92 394 888***	100,00	***91 783 572***	100,00